

Le 4 Pages mensuel de conjoncture hôtelière

Résultats de septembre 2012 (consolidés)

Septembre 2012 : la fréquentation hôtelière résiste, grâce à la clientèle étrangère

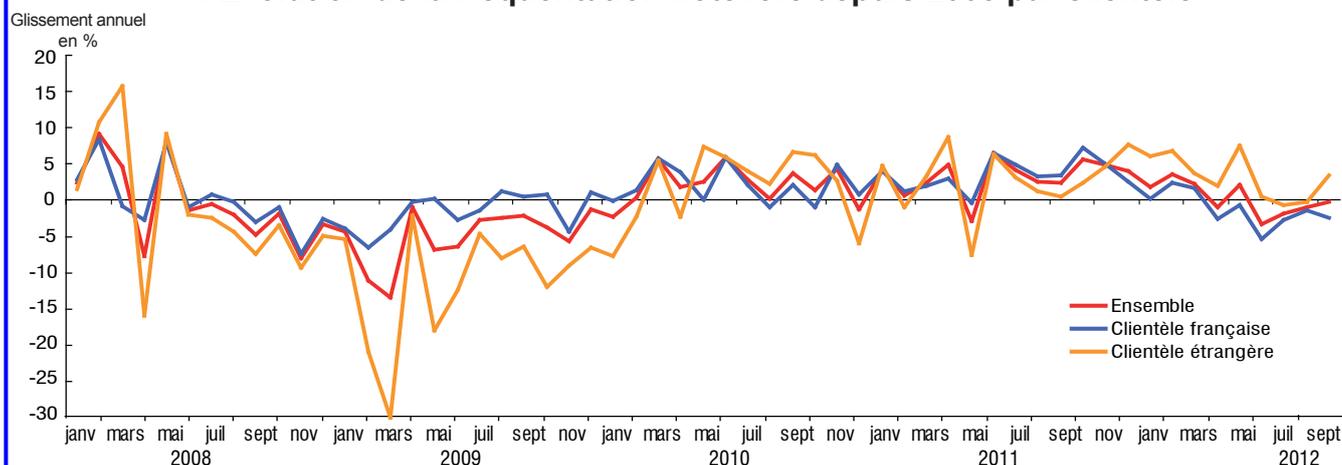
En septembre 2012, malgré une conjoncture défavorable, le recul de la fréquentation hôtelière est limité à - 0,3 % par rapport à septembre 2011. La baisse des nuitées résulte de la diminution du nombre de séjours (- 0,2 %) et de leur durée (- 0,1 %). Les nuitées personnelles progressant légèrement (+ 1,0 %), le recul concerne donc seulement les nuitées d'affaires (- 1,8 %), après un niveau record en septembre 2011. La clientèle française est en retrait (- 2,4 %), alors que la clientèle étrangère augmente (+ 3,5 %), sous l'afflux conjugué de la clientèle lointaine, toujours plus présente (+ 7,3 %), en particulier celle des États-Unis, et de la clientèle européenne (+ 1,8 %) après trois mois de baisse. La crise affectant tout particulièrement l'Italie et l'Espagne se traduit par une nouvelle forte baisse de leur fréquentation. Le dynamisme de la clientèle étrangère l'emporte sur le recul de la clientèle française dans tous les types d'espace sauf dans l'urbain. Le taux d'occupation des hôtels, 68,8 %, est en baisse de 1,4 point.

1. Évolution des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme selon le pays de résidence de la clientèle

Pays de résidence	Août 2012/ août 2011	Sept. 2012/ sept. 2011	Janv. à sept. 2012/ janv. à sept. 2011	En %	
				Poids des clientèles (nuitées de sept. 2012)	
Total	-1,0	-0,3	-0,2	100,0	
France	-1,4	-2,4	-1,5	62,2	
Étranger	-0,3	3,5	2,4	37,8	100,0
Europe	-2,5	1,8	-0,2	26,0	68,6
dont Royaume-Uni	5,9	5,6	3,3	5,9	15,6
Italie	-11,3	-8,8	-9,5	2,7	7,1
Allemagne	2,2	3,6	2,9	4,0	10,6
Espagne	-18,9	-8,2	-13,6	2,4	6,4
Belgique	0,8	0,5	-0,9	2,7	7,1
Pays-Bas	-3,5	0,0	-1,7	1,6	4,1
Suisse	6,5	9,2	10,6	1,6	4,2
Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Islande	-3,2	4,6	1,4	1,2	3,1
Russie	11,0	20,5	12,7	1,0	2,7
Amérique	0,5	7,9	8,6	6,5	17,2
dont États-Unis	4,8	16,6	11,4	4,2	11,1
Amérique centrale et du Sud	-8,3	-5,8	3,8	1,5	4,0
Asie et Océanie	12,7	6,4	10,2	4,8	12,6
dont Chine	10,3	6,1	8,9	0,9	2,3
Japon	-1,3	5,9	4,7	1,2	3,2
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	48,7	10,3	16,0	0,9	2,4
Afrique	32,7	7,4	11,4	0,6	1,6

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

1. Évolution de la fréquentation hôtelière depuis 2008 par clientèle



Note de lecture : en septembre 2012, par rapport à septembre 2011, les nuitées de la clientèle étrangère ont augmenté de 3,5 %.
Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

La progression des nuitées personnelles compense partiellement le recul des nuitées d'affaires

Avec 19,3 millions de nuitées, le mois de septembre 2012 est au-dessus de la moyenne des fréquentations enregistrées ces dernières années pour ce mois. La fréquentation s'effrite de 0,3 % après deux années de hausse (+2,4 % en septembre 2011 et +4,0 % en septembre 2010). Le contexte conjoncturel défavorable de la rentrée a ainsi un impact relativement limité sur la fréquentation hôtelière. En effet, les nuitées pour motif personnel (54 % des nuitées totales) augmentent (+1,0 %). Ce sont les nuitées d'affaires, en recul de -1,8 %, qui orientent la légère baisse d'ensemble. Elles restent néanmoins au-dessus de la moyenne enregistrée pour ce mois après un niveau record en septembre 2011.

La fréquentation de la *clientèle française* baisse de 2,4 % après un niveau record en 2011, le calendrier scolaire étant un peu moins favorable cette année (rentrée le mardi 4 en 2012 et le lundi 5 septembre en 2011). Celle de la *clientèle étrangère* repart à la hausse (+3,5 %) après avoir marqué le pas en juillet (-0,6 %) et en août (-0,3 %).

La baisse des nuitées totales résulte à la fois de la diminution du nombre de séjours (-0,2 %) et de leur durée (-0,1 %). La durée moyenne de séjour des Français est de 1,65 nuitée, en baisse de 1,1 % par rapport à septembre 2011. Celle des étrangers est de 2,18 nuitées, en hausse de 1,0 %.

En cumul sur les neuf premiers mois de l'année, la fréquentation est désormais en léger retrait (-0,2 %) par rapport à la même période de 2011, en raison de plusieurs mois en recul (avril, puis juin à septembre). L'afflux de la *clientèle étrangère* (+2,4 %) ne compense donc pas entièrement le recul de la *clientèle française* (-1,5 %).

La fréquentation européenne repart à la hausse même si les clientèles italienne et espagnole sont toujours en fort recul

La fréquentation de la *clientèle européenne*, qui représente 69 % des nuitées étrangères, repart à la hausse (+1,8 %) après trois mois de recul de juin à août. La poursuite des fortes baisses de fréquentation des Italiens (-8,8 %) et des Espagnols (-8,2 %) est compensée par les fortes progressions des Russes (+20,5 %), des Suisses (+9,2 %), des Britanniques (+5,6 %), des clientèles en provenance des pays du Nord de l'Europe (+4,6 %) et de l'Allemagne (+3,6 %). La fréquentation en provenance de Belgique et des Pays-Bas est stable.

Excepté en mai et septembre, la fréquentation hôtelière de la *clientèle européenne* est en recul tous les mois depuis avril. Sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, elle est en léger retrait (-0,2 %), en raison du fort recul des clientèles espagnole

(-13,6 %) et italienne (-9,5 %). Sur cette même période, les plus fortes hausses sont celles de la Suisse (+10,6 %) et de la Russie (+12,7 %).

La progression des *clientèles lointaines* (hors Europe) est encore forte ce mois-ci (+7,3 %, après +7,6 % en août et +3,0 % en juillet).

La fréquentation de la *clientèle américaine* progresse fortement (+7,9 %) grâce à la nette hausse des nuitées des touristes en provenance des États-Unis (+16,6 %) qui bénéficient depuis l'été 2011 de la reprise du dollar par rapport à l'euro. À l'inverse, les *clientèles sud-américaines* sont en recul (-5,8 % après -8,3 % en août).

La *clientèle asiatique* est beaucoup plus présente (+6,4 %), en raison de l'afflux des *clientèles* des principales zones de provenance, du Proche et Moyen-Orient (+10,3 %), de la Chine (+6,1 %) et du Japon (+5,9 %), après un léger recul en août (-1,3 %).

Encumul depuis janvier, la fréquentation de la *clientèle lointaine* demeure globalement bien orientée : la hausse est importante pour la *clientèle* en provenance d'Amérique (+8,6 %), majoritairement sous l'effet de la hausse de la *clientèle* en provenance des États-Unis (+11,4 %), tandis que la croissance de la *clientèle sud-américaine* ralentit (+3,8 %, contre +19,4 % pour la même période en 2011). La progression atteint 10,2 % pour la *clientèle asiatique*, les plus fortes hausses étant celles du Proche et Moyen-Orient (+16,0 %) et de la Chine (+8,9 %), devant celle du Japon (+4,7 %).

Seul l'espace urbain subit la baisse

L'espace urbain est le seul à être mal orienté (-1,0 %), l'afflux de *clientèle étrangère* (+2,9 %) ne parvenant pas à compenser la baisse de fréquentation de la *clientèle française* (-3,7 %). Le recul des nuitées personnelles et d'affaires y est de même ampleur (-60 000 nuitées). Les deux tiers de cette baisse concernent l'Île-de-France. Ailleurs, la progression de la *clientèle étrangère* l'emporte sur la désaffection de la *clientèle française*. Le littoral et la campagne enregistrent une légère progression (+1,2 % et +0,7 %), tandis que la fréquentation est stable à la montagne.

Les régions de la moitié nord de la France sont plutôt orientées à la hausse, la plus forte progression étant enregistrée en Haute-Normandie (+5,1 %). Les régions Pays de la Loire, Île-de-France, Alsace et Franche-Comté font exception en raison d'une baisse de fréquentation de la *clientèle française* pour les deux premières et d'une baisse conjuguée des *clientèles française* et *étrangère* pour les deux régions de l'Est. Dans la moitié sud de la France, la fréquentation baisse dans la majorité des régions, y compris en Rhône-Alpes où la forte hausse de fréquentation de la *clientèle étrangère* (+14,2 %) ne compense pas la perte de *clientèle française* (-5,8 %). Les seules hausses restent modérées en Aquitaine (+0,2 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,4 %). Seule la Corse se distingue (+2,9 %)

grâce à la progression de la *clientèle étrangère* (+10,8 %).

En cumul de janvier à septembre 2012, la fréquentation diminue le plus en Franche-Comté (-5,1 %), en Aquitaine (-4,3 %), en Corse (-2,5 %) et en Basse-Normandie (-2,3 %). Les progressions en PACA (+2,1 %) et en Île-de-France (+0,6 %) n'apportent pas une compensation suffisante.

Le taux d'occupation diminue sensiblement

En septembre, le taux d'occupation des hôtels, qui rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres offertes, atteint 68,8 %, en baisse de 1,4 point par rapport à septembre 2011. Ce recul s'explique d'abord par la hausse du nombre moyen de personnes par chambre (de 1,56 à 1,58), mais aussi par la baisse des nuitées (-0,3 %) et l'augmentation des chambres offertes (+0,6 %).

Les taux d'occupation les plus élevés sont ceux de l'Île-de-France (81,3 %), de la Corse (78,2 %, en hausse de 3 points par rapport à septembre 2011) et de PACA (70,2 %). Ce taux est supérieur à la moyenne dans l'urbain (72,7 %) et sur le littoral (70,7 %).

Les hôtels de chaînes ont un taux d'occupation supérieur à celui des hôtels indépendants (73,5 % contre 65,2 %). Toutefois le taux faiblit pour les deux types d'établissements (respectivement -2,5 points et -0,6 point) : pour l'hôtellerie de chaînes, le parc des chambres est en hausse et son occupation est en baisse ; pour l'hôtellerie indépendante, la baisse des chambres occupées est supérieure à la réduction des chambres offertes.

En ce qui concerne les catégories d'hôtels, la mise en œuvre du nouveau classement hôtelier se traduit par la montée en gamme de nombreux établissements. De ce fait, les fortes évolutions de fréquentation enregistrées pour les différentes catégories d'hôtels reflètent très majoritairement le reclassement d'hôtels 0 à 2 étoiles dans les catégories supérieures. Au 14 novembre 2012, 10 928 hôtels ont obtenu un nouveau classement, soit 67 % des hôtels pour 69 % des chambres. Les hôtels n'ayant pas obtenu de nouveau classement à la date du 23 juillet 2012 n'ont officiellement plus de classement, mais ils peuvent toujours entreprendre les démarches pour obtenir un classement selon les nouvelles normes. Pour des questions de continuité statistique, l'ancien classement est toutefois encore pris en considération dans les tableaux présentés ici.

Toutes les catégories d'hôtels sont touchées par la baisse du taux d'occupation, mais les 3 à 5 étoiles sont les plus atteints. Le taux est le plus élevé pour les hôtels 4 et 5 étoiles (75,1 %), devant les 3 étoiles (70,7 %). Alors que les 0 à 2 étoiles enregistrent une diminution de leurs chambres offertes et de leurs chambres occupées, pour les 3 étoiles et plus la baisse est due à une augmentation des chambres offertes supérieure à la hausse des chambres occupées.

■ Séverine FRANCASTEL

2. Évolution régionale des nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

En %

	Sept. 2012/sept. 2011			Contribution à l'évolution totale des nuitées	Janvier à sept. 2012/ janvier à sept. 2011			Contribution à l'évolution totale des nuitées
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
France	-0,3	-2,4	3,5	-0,3	-0,2	-1,5	2,4	-0,2
Alsace	-1,5	-1,6	-1,3	0,0	-1,2	-2,7	1,0	0,0
Aquitaine	0,2	-1,2	6,1	0,0	-4,3	-5,1	-0,3	-0,2
Auvergne	-0,1	0,1	-1,7	0,0	-1,7	-2,4	5,0	0,0
Bourgogne	0,0	0,1	-0,1	0,0	-1,4	-1,5	-1,0	0,0
Bretagne	1,1	1,7	-1,5	0,0	-1,6	-1,7	-1,6	-0,1
Centre	4,4	3,4	7,0	0,1	1,6	2,4	-0,6	0,0
Champagne-Ardenne	4,2	11,7	-10,3	0,1	0,1	3,9	-8,6	0,0
Corse	2,9	0,1	10,8	0,1	-2,5	-2,7	-1,8	0,0
Franche-Comté	-7,1	-7,9	-2,9	-0,1	-5,1	-5,4	-3,1	-0,1
Île-de-France	-1,3	-6,7	3,1	-0,4	0,6	-2,5	3,4	0,2
Languedoc-Roussillon	-2,1	-1,7	-3,3	-0,1	-1,5	-2,1	0,9	-0,1
Limousin	-2,4	-0,2	-17,9	0,0	-1,2	-0,1	-9,3	0,0
Lorraine	1,4	-0,3	6,9	0,0	-0,4	-2,3	6,7	0,0
Midi-Pyrénées	-0,6	-1,4	0,6	0,0	0,2	0,6	-0,6	0,0
Nord - Pas-de-Calais	1,2	-1,0	6,9	0,0	-1,1	-1,1	-1,1	0,0
Basse-Normandie	3,7	1,5	9,5	0,1	-2,3	-2,6	-1,5	-0,1
Haute-Normandie	5,1	5,5	3,7	0,1	1,2	-0,4	7,5	0,0
Pays de la Loire	-1,7	-3,8	15,4	-0,1	0,0	-1,2	10,1	0,0
Picardie	1,2	0,7	3,0	0,0	-1,9	-2,4	-0,1	0,0
Poitou-Charentes	-1,1	-2,5	8,9	0,0	-0,3	-0,3	-0,7	0,0
Provence - Alpes - Côte d'Azur	0,4	-2,5	4,2	0,1	2,1	0,8	4,2	0,2
Rhône-Alpes	-1,6	-5,8	14,2	-0,1	-0,3	-1,3	2,7	0,0

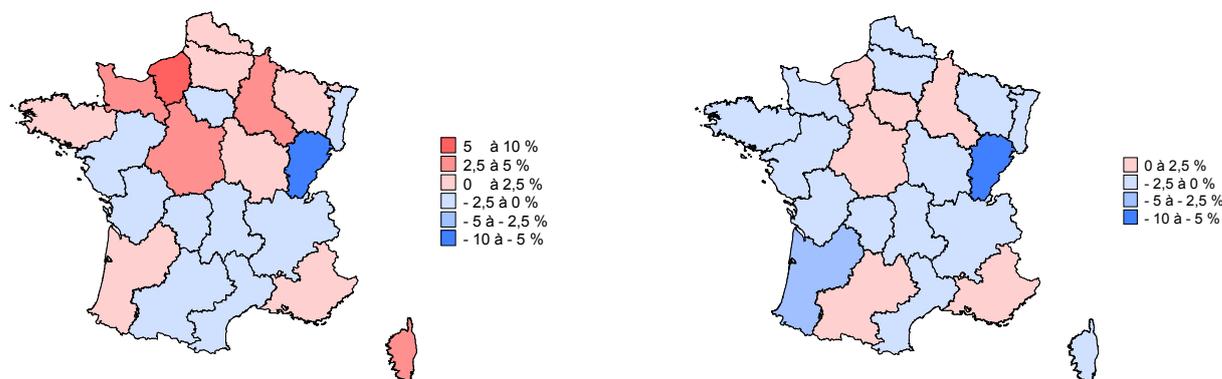
Note de lecture : la contribution d'une région à l'évolution totale des nuitées est obtenue en multipliant son taux d'évolution par son poids en nuitées. En septembre, le nombre de nuitées en Haute-Normandie a augmenté de 5,1 % par rapport à 2011 et la région contribue à 0,1 point de croissance. *A contrario*, le nombre de nuitées a diminué de 1,3 % en Île-de-France et la région contribue à 0,4 point de baisse.

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

Évolution du nombre de nuitées dans les régions

Septembre 2012/septembre 2011

Janvier à septembre 2012/
janvier à septembre 2011



Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

3. Répartition des clientèles française et étrangère par région

En % des nuitées par région en septembre 2012

France	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Aquitaine	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Autres
	21,3	10,7	8,7	6,5	5,1	5,1	42,5
Étranger	Île-de-France	PACA	Midi-Pyrénées	Rhône-Alpes	Alsace	Aquitaine	Autres
	47,2	14,2	5,5	4,7	3,8	2,6	22,0
Europe	Île-de-France	PACA	Midi-Pyrénées	Rhône-Alpes	Alsace	Languedoc-Roussillon	Autres
	37,4	15,6	7,1	5,2	4,9	3,0	26,9
<i>dont</i> Royaume-Uni	Île-de-France	PACA	Nord - Pas-de-Calais	Rhône-Alpes	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Autres
	34,3	15,9	6,9	4,5	4,1	3,6	30,6
Italie	Île-de-France	Midi-Pyrénées	PACA	Rhône-Alpes	Corse	Languedoc-Roussillon	Autres
	41,8	24,1	13,4	3,6	2,6	2,0	12,4
Espagne	Île-de-France	Midi-Pyrénées	PACA	Aquitaine	Languedoc-Roussillon	Rhône-Alpes	Autres
	63,9	7,6	5,4	4,2	4,2	3,6	11,0
Allemagne	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Bourgogne	Autres
	31,0	16,9	11,0	6,0	5,1	4,3	25,7
Belgique	Île-de-France	PACA	Alsace	Rhône-Alpes	Midi-Pyrénées	Nord - Pas-de-Calais	Autres
	20,3	13,1	7,7	6,5	6,5	5,5	40,4
Amérique	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Basse-Normandie	Autres
	65,8	12,4	3,5	2,5	2,5	2,4	10,9
Asie et Océanie	Île-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Bourgogne	Midi-Pyrénées	Centre	Autres
	72,4	9,7	3,4	1,8	1,7	1,7	9,2

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

4. Évolution et poids des nuitées par type d'espace

En %

	Évolution des nuitées sept. 2012/sept. 2011			Poids des nuitées (septembre 2012)	Évolution des nuitées janv. à sept. 2012/janv. à sept. 2011			Poids des nuitées 2012 (9 mois)
	Total	Français	Étrangers		Total	Français	Étrangers	
Littoral	1,2	0,0	3,8	20,4	-0,8	-2,1	2,2	18,4
Montagne	0,1	-4,5	15,3	5,1	0,8	-0,8	5,2	6,9
Rural	0,7	-0,2	3,4	12,7	-0,2	-0,8	1,7	11,4
Urbain	-1,0	-3,7	2,9	61,8	-0,1	-1,6	2,3	63,3
Ensemble	-0,3	-2,4	3,5	100,0	-0,2	-1,5	2,4	100,0

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

5. Évolution des chambres offertes, des nuitées et du taux d'occupation, par catégorie d'hôtels

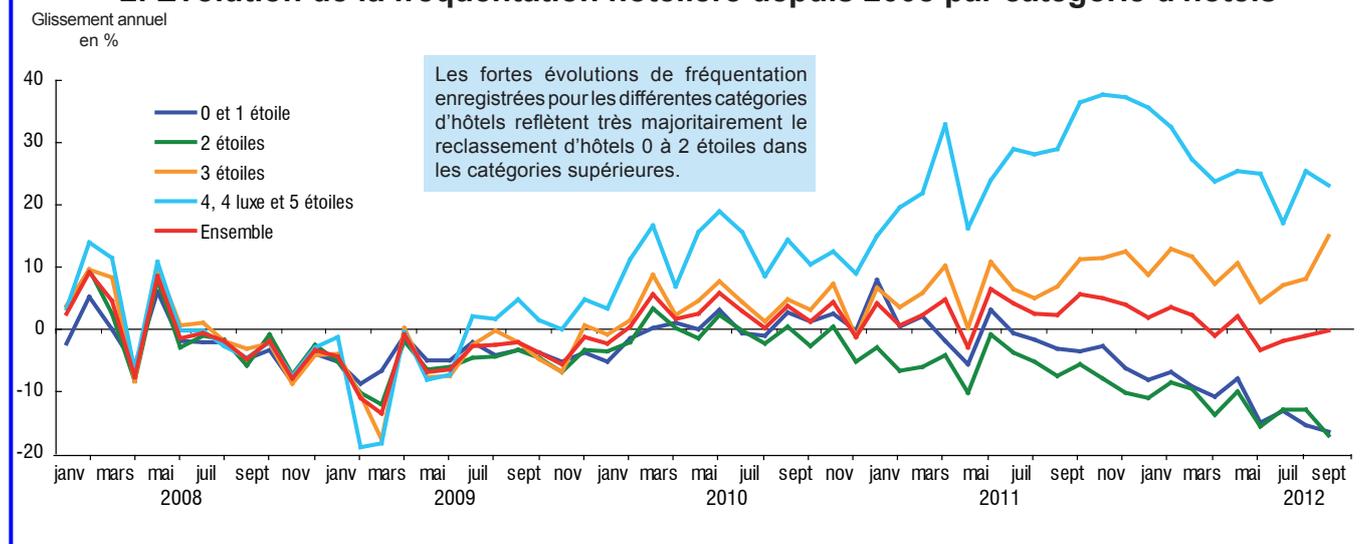
En %

Catégorie d'hôtels	Chambres d'hôtels offertes			Nuitées		Taux d'occupation				
	Évolution sept. 2012/ sept. 2011	Évolution janv. à sept. 2012/ janv. à sept. 2011	Répartition septembre 2012	Évolution sept. 2012/ sept. 2011	Répartition janv. à sept. 2012	Évolution janv. à sept. 2012/ janv. à sept. 2011	Sept. 2012	Évolution sept. 2012/ sept. 2011 (en points de %)	Janv. à sept. 2012	Évolution janv. à sept. 2012/ janv. à sept. 2011 (en points de %)
0 et 1 étoile	-15,8	-10,5	13,3	-16,5	15,4	-11,9	66,0	-1,6	61,6	-1,6
2 étoiles	-17,7	-12,2	29,9	-17,2	32,1	-12,8	64,1	-1,3	57,3	-1,1
3 étoiles	19,6	11,7	36,5	14,9	33,5	9,2	70,7	-2,8	63,5	-1,0
4, 4 luxe et 5 étoiles	28,7	31,3	20,3	23,1	19,0	24,9	75,1	-3,5	66,8	-2,3
Ensemble	0,6	0,9	100,0	-0,3	100,0	-0,2	68,8	-1,4	61,6	-0,8

Avvertissement : selon les dispositions prévues par la loi de développement et de modernisation des services touristiques, l'ancien classement hôtelier (de 0 à 4 étoiles et 4 étoiles luxe) est caduc depuis le 23 juillet 2012. Le passage au nouveau classement n'est toutefois pas achevé à cette date. Aussi, conserve-t-on transitoirement l'ancien classement des hôtels n'ayant pas été reclassés.

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

2. Évolution de la fréquentation hôtelière depuis 2008 par catégorie d'hôtels



Note de lecture : en septembre 2012, par rapport à septembre 2011, les nuitées en hôtels 4, 4 luxe et 5 étoiles ont augmenté de 23,1 %.

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires régionaux.

Source

L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est effectuée mensuellement auprès des établissements hôteliers de toutes catégories, de chaînes ou indépendants. Représentative de l'activité hôtelière des différentes régions, l'enquête est réalisée en partenariat entre l'Insee et la DGCIS et bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon, financée par les acteurs locaux du tourisme. L'information concernant le pays de résidence des touristes est fournie de façon agrégée par les hôtels. L'Égypte est regroupée avec le Proche et Moyen-Orient, et l'ensemble est comptabilisé en Asie. En revanche, la Turquie est ici considérée comme faisant partie de l'Europe.

La loi de développement et de modernisation des services touristiques du 22 juillet 2009 définit des nouvelles normes de classement pour les hébergements touristiques, en particulier pour les hôtels de tourisme, et renouvelle les catégories de classement, avec la création de la catégorie 5 étoiles et la suppression des catégories 0 étoile et 4 étoiles luxe. L'ancien classement est obsolète depuis le 23 juillet 2012.

Définitions

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ; ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Taux d'occupation : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres occupées par le nombre de chambres « effectivement » disponibles (en excluant les fermetures saisonnières).

Pour en savoir plus :

http://tourisme.gouv.fr/stat_etudes/conj/

Directeur de la publication
Luc Rousseau

Rédacteur en chef
François Magnien
Secrétaire de rédaction
Gilles Pannetier
Composition par PAO
Hélène Allias-Denis
Brigitte Baroin

**Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services**